



# Composants et Systèmes de FIXATIONS

## ACTIONS 2015 / 2016

Ce groupe rassemble des entreprises françaises qui conçoivent, fabriquent et commercialisent des composants ou systèmes de fixations (écrous, boulons, rivets, clips, rondelles, ...) ainsi que des membres associés (distributeurs, fournisseurs...)

Il est actif sur tous les sujets qui peuvent concerner la profession dans les domaines économique, juridique, technique et normatif, promotionnel et formation.

**Une entreprise adhérente bénéficie donc :**

**\* Des informations sur les secteurs automobile, bâtiment et industrie**

- Conjoncture et informations économiques
- Prospective et tendances technologiques avec invitation de clients
- Informations sur la mécanique et les secteurs clients
- Etudes spécifiques secteurs clients

**\* Des documents et informations juridiques**

- Conditions générales professionnelles pour les produits de fixation de composants en versions française et anglaise
- Notes pratiques juridiques établies par la FIM

**\* De travaux spécifiques pour l'automobile**

- **Logistique** : Convention logistique définissant les modalités de l'engagement "logistique" du fournisseur de fixations,
  - Suivi et amélioration dans le cadre du protocole PSA –Artema fixations signé en décembre 2014,
  - Echanges d'expériences et visites de sites industriels.
- **Qualité** : Convention qualité, Surveillance des problèmes de qualité et des pénalités dans le cadre du protocole PSA – Artema fixations
- **Juridique en lien avec la FIM** : pour toutes questions relatives aux constructeurs et équipementiers.

**\* De travaux spécifiques pour le bâtiment**

- **Suivi des réglementations et des normes** : DTU, RAGE ....
- **Expertise Artema** sur ce secteur
- **Travaux en coopération avec le CSTB et l'AIMCC** dont Artema est membre

**\* D'une participation active aux travaux de normalisation et à la définition des positions françaises**

- Par son adhésion à Artema, membre des commissions de normalisation de l'UNM (Bureau français de normalisation pour la mécanique) 04, l'adhérent participe à l'élaboration de la position française sur les normes (NF, CEN et ISO) de la profession et peut proposer des projets de normes.
- Artema, étant également expert à l'ISO/TC/ (Instance de normalisation internationale pour les fixations), l'entreprise adhérente peut défendre la position française définie par la profession et créer son réseau technique international.
- Plusieurs GT spécialisés produits : GT Inox, GT Ecrous, GT revêtements, GT boulons de construction métallique pour le suivi, la révision ou la proposition de nouvelles normes.
- Automobile : Travaux du BN automobile sur la propreté des pièces

**\* Des travaux techniques collectifs**

- Via la commission R&D Artema fixations-Cetim : définition avec les adhérents des travaux collectifs : Veille informative, indévissabilité, revêtements de surface, protocoles d'essais couple/tension,
- Via les collaborations universitaires qu'Artema développe régulièrement comme sur la fragilisation par l'hydrogène avec le Canada

**\* D'une analyse adaptée des directives et réglementations européennes et françaises**

- Suivi des directives européennes et lobbying : éco-conception, machines, Produits de la construction, ....
- Impact de ces textes sur les composants, systèmes et automatismes pneumatiques
- Elaboration de recommandations professionnelles pour leur mise en œuvre

**\* D'actions concrètes pour l'Attractivité de la profession et pour la formation**

- Présentation de la profession aux jeunes sur l'Aventure des métiers
- Création, suivi et évolution d'un quizz sur les fixations accessible sur le site internet
- Edition d'un livre de référence « Fixations Mécaniques – les fondamentaux » avec le Cetim

**\* Des actions de promotion de la profession**

- Référencement de l'entreprise adhérente dans l'annuaire on line d'Artema et sur Mecanet – l'annuaire de la FIM.
- Edition d'un livre de référence "Fixations Mécaniques – les fondamentaux" avec le Cetim

**\* Du développement de son réseau français et européen**

- En participant aux réunions et travaux d'Artema mais aussi de la FIM à laquelle Artema est affiliée
- En utilisant le réseau mécatronique mis en place par Artema
- Via l'EIFI (comité européen des fixations) et la réunion annuelle ouverte à tous les adhérents pour une meilleure connaissance du secteur au niveau européen.